



COMMUNIQUE du 28-01-2015

Sujet : Vandalisme à Poussan

Notre association, « INITIATIVES CITOYENNES », tient à condamner les actes de vandalisme dont ont été victimes des membres de « POUSSAN AUTREMENT » et à exprimer sa plus vive réprobation devant de tels agissements. Aucune raison ne peut justifier ces faits intolérables. Quelle que soit leur origine, il serait souhaitable que la justice prenne toutes mesures pour qu'ils ne reproduisent plus.

Si l'enquête démontrait qu'ils sont en relation avec la participation des victimes à la vie locale ou comme élus au sein du conseil municipal, ce serait une atteinte à la liberté d'opinion et à la liberté d'expression, libertés fondamentales auxquelles nous sommes fortement attachés.